

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/09/2025 - 56648 - 1992 B 01363 - 384 815 874 - 3 B EXPERTS

Certificat de conformité Page 2

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 303	3 219	3 084	4 853	1 769	36.45
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	6 303	3 219	3 084	4 853	1 769	36.45
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 949		18 949	5 464	13 486	246.83
	Autres créances	11 342		11 342	8 064	3 278	40.66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	112 395		112 395	197 040	84 645	42.96
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	142 686		142 686	210 567	67 881	32.24
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	148 989	3 219	145 771	215 421	69 650	32.33

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500)	12 500	12 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 250	1 250		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	75 000	150 000	75 000	50.00
	Report à nouveau	43 418	37 721	5 697	15.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 609	5 697	912	16.00
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	138 777	207 168	68 391	33.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		3 096	3 096	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	480	515	35	6.85
	Dettes fiscales et sociales	6 513	4 641	1 873	40.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	6 993	8 252	1 259	15.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	145 771	215 421	69 650	32.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 993 8 252

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 145 770.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 791.00 Euros et dégageant un bénéfice de 6 608.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	4 689		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 614		
TOTAL	6 303		
TOTAL GENERAL	6 303		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			4 689	4 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 614	1 614
TOTAL			6 303	6 303
TOTAL GENERAL			6 303	6 303

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		247	1 563		1 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 202	206		1 408
TOTAL		1 450	1 769		3 219
TOTAL GENERAL		1 450	1 769		3 219
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 563				
Matériel de bureau informatique mobilier		206			
TOTAL	1 563	206			
TOTAL GENERAL	1 563	206			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients		18 949	18 949	
Taxe sur la valeur ajoutée		1 003	1 003	
Groupe et associés		10 339	10 339	
TOTAL		30 292	30 292	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		480	480		
Impôts sur les bénéfices		1 075	1 075		
Taxe sur la valeur ajoutée		3 158	3 158		
Autres impôts taxes et assimilés		2 280	2 280		
TOTAL		6 993	6 993		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	125			125

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Dégressif	3 ans

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 280
Total	2 280

Charges et produits constatés d'avance

3 B EXPERTS
Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros
Siège social : 7. rue Thiers, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
384815874 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 MARS 2025

DEUXIEME DECISION

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 6 609 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 609 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	43 418 euros
Pour former total de	50 027 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 50 027 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 138 777 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices.

Exercice clos le 30/09/2023 :

Distribution exceptionnelle de réserves pour 75 000 euros, soit 600 euros par action.

Exercice clos le 30/09/2022 :

Néant

Exercice clos le 30/09/2021 :

Néant

Décision de l'Associé Unique du 31 mars 2025

Certifié conforme
Le Président
Corinne BERNARD

